

## Annexe 20

<b>Fiche Action 20</b>	Les abords d'écoles offrent des conditions d'accès sûres, s'inscrivent dans des routes scolaires et s'intègrent progressivement dans leur quartier. <b>ACTION PRIORITAIRE</b>
<b>SAFE STREET</b>	SYSTEM / SPEED / <b>STREET</b> / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY
<b>Objectif</b>	Les abords d'écoles (AE) de la Région doivent offrir un maximum de sécurité pour tous les modes et en tout temps, compte tenu en particulier de la vulnérabilité des enfants.
<b>Domaine de compétence</b>	Sécurité routière, travaux public, urbanisme
<b>Opérationnalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des recommandations standards d'aménagement de sécurisation, quel que soit le statut de voirie, la charge et le type de trafic qui la parcourt, et les diffuser auprès des gestionnaires.</li> <li>- Créer un flux d'informations 'création d'école' pour mettre à jour la base de données « Ecoles » de façon continue et la diffuser.</li> <li>- Equiper toute nouvelle école d'un 'kit' standard de mise en conformité (signalisation verticale réglementaire A23, marquages de rappel de vitesse + A23) pour, au plus tard, l'ouverture de celle-ci.</li> <li>- Pourvoir toute nouvelle école de radars préventifs à des fins d'information des conducteurs (visibilité de l'abord d'école et de la vitesse adaptée associée) et de monitoring des vitesses pratiquées.</li> <li>- Prendre en compte et intégrer les recommandations pertinentes émises dans le cadre des Plans de Déplacement Scolaires (PDS) sur voiries communales/régionales.</li> <li>- Mener une inspection/évaluation de sécurité routière sur les abords d'écoles sur voiries régionales et identifier les abords d'écoles à améliorer.</li> <li>- Programmer et mettre en conformité et/ou sécuriser les abords d'écoles sur voiries régionales et communales identifiés comme « à améliorer ».</li> <li>- Développer les synergies entre la sécurisation des abords d'écoles et les « Contrats d'école » afin d'ancrer les écoles dans leur quartier et d'intégrer les chemins vers l'école.</li> </ul>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<p>À l'horizon 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les nouveaux abords d'école reçoivent un kit standard de mise en conformité.</li> <li>- 15 abords d'école sont inspectés par an en voiries régionales.</li> <li>- 10 abords d'écoles sont mis en œuvre chaque année si nécessaire sur voiries régionales.</li> <li>- Les communes établissent un objectif chiffré annuel de sécurisation en termes de nombres/qualité d'abords d'école sur leurs voiries.</li> <li>- Les 'contrats écoles' intègrent la dimension sécurité routière dans leurs critères de sélection et dans leur mise en œuvre.</li> </ul> <p>À l'horizon 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les abords d'écoles déjà existants en 2024 sont tous sécurisés.</li> <li>- Les nouveaux abords d'école continuent à être pris en charge.</li> <li>- La démarche « Contrat d'école » et la sécurisation des abords d'école sont en synergie.</li> </ul>
<b>Partenaires (tous)</b>	Perspective, Urban Communes STIB BM (DMSR, Maintain, DPV) Associations

<b>Tâche 20.1</b>	Développer des recommandations standards d'aménagement de sécurisation, quel que soit le statut de voirie, la charge et le type de trafic qui la parcourt, et les diffuser auprès des gestionnaires.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Perspective
SPOC	Perspective
Partenaires internes	DMSR, BUILD, Maintain
Partenaires externes	Brulocalis, communes, Urban
Début	2022
Echéance	2022
Statut	À commencer
Indicateur	Fiche de recommandations disponible
<b>Tâche 20.2</b>	Créer un flux d'informations 'création d'école' pour mettre à jour la base de données « Ecoles » de façon continue et la diffuser auprès des gestionnaires.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Perspective
SPOC	Perspective
Partenaires internes	DMSR, DEN
Partenaires externes	Communes
Début	2022
Echéance	Continu
Statut	À commencer
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une convention d'échange des données</li> <li>- Mise à jour effective de la base de données en continu</li> </ul>

<b>Tâche 20.3</b>	Equiper toute nouvelle école d'un 'kit' standard de mise en conformité (signalisation verticale réglementaire A23, marquages de rappel de vitesse + A23) pour, au plus tard, l'ouverture de celle-ci
<b>Budget</b>	À l'existant
<b>Ressources financières externes</b>	/
<b>Ressources humaines</b>	À niveau constant
<b>Pilote</b>	BM, communes
<b>SPOC</b>	DEN, services techniques des communes
<b>Partenaires internes</b>	/
<b>Partenaires externes</b>	/
<b>Début</b>	Continu, à chaque création de nouvelle implantation scolaire
<b>Echéance</b>	Continu
<b>Statut</b>	En cours
<b>Indicateur</b>	Nombre de nouvelles écoles identifiées, et parmi celles-ci, le nombre d'écoles ayant effectivement reçu la signalisation légale et un marquage de rappel de la signalisation vitesse + A23 au sol.
<b>Tâche 20.4</b>	Pourvoir toute nouvelle école, de radars préventifs à des fins d'information des conducteurs (visibilité de l'abord d'école et de la vitesse adaptée associée) et de monitoring des vitesses pratiquées.
<b>Budget</b>	À l'existant
<b>Ressources financières externes</b>	Budgets communaux
<b>Ressources humaines</b>	0,5 ETP à pd. 2022
<b>Pilote</b>	BM, communes et zone de police
<b>SPOC</b>	BM, communes
<b>Partenaires internes</b>	BM Mainten
<b>Partenaires externes</b>	/
<b>Début</b>	Continu, à chaque création de nouvelle implantation scolaire
<b>Echéance</b>	Continu
<b>Statut</b>	En cours
<b>Indicateur</b>	Nombre de nouvelles écoles identifiées et parmi celles-ci, nombre d'écoles ayant effectivement été équipées de radar préventif.

<b>Tâche 20.5</b>	Prendre en compte et intégrer les recommandations pertinentes émises le cadre dans le cadre des Plans de Déplacements Scolaires (PDS) sur voiries communales/régionales et en assurer le suivi.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	0,5 ETP à pd. 2023
Pilote	BM, MMS
SPOC	BM, MMS
Partenaires internes	SR, Build
Partenaires externes	Communes
Début	2022
Echéance	En continu
Statut	À commencer
Indicateur	% des problèmes infra et non infra (feux, gardiens pour passages piétons, ...) soulevés pour les écoles dans le cadre de leur PDS qui ont été solutionnés.
<b>Tâche 20.6</b>	Mener une inspection/évaluation de sécurité routière sur les abords d'écoles sur voiries régionales et identifier les AE à améliorer (mandat).
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	0,5 ETP à pd. 2022
Pilote	BM (DMSR)
SPOC	DMSR
Partenaires internes	/
Partenaires externes	/
Début	2021 en cours
Echéance	2026
Statut	En cours
Indicateur	20 abords d'école ont fait l'objet d'une inspection et d'un mandat/an, sur 4 ans
<b>Tâche 20.7</b>	Programmer et mettre en conformité et/ou sécuriser les abords d'écoles sur voiries régionales et communales identifiés comme 'à améliorer'.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	BM - Perspective, Communes
SPOC	BM
Partenaires internes	Den, DMSR
Partenaires externes	Cabinet, STIB
Début	2021, en cours
Echéance	2026 (max 2028) pour la sécurisation
Statut	En cours
Indicateur	Tous les abords d'écoles existants sur voiries régionales sont mis en conformité en 2022 <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 AE sur voiries régionales sont sécurisés/an, sur 4 ans.</li> <li>- 15 AE sur voiries communales sont sécurisés/an, sur 4 ans.</li> </ul>

<b>Tâche 20.8</b>	Développer les synergies entre la sécurisation des abords d'écoles et les « Contrats école » afin d'ancrer les écoles dans leur quartier et d'intégrer les chemins vers l'école.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	BM - Perspective
SPOC	Perspective ou Urban
Partenaires internes	DMSR
Partenaires externes	BM, communes, Urban
Début	Q1 2023
Echéance	Fin 2023
Statut	À commencer
Indicateur	Détermination des budgets nécessaires
<b>Tâche 20.9</b>	Pourvoir toute nouvelle école existante et demandeuse, de radars préventifs à des fins d'information des conducteurs (visibilité de l'abord d'école et de la vitesse adaptée associée) et de monitoring des vitesses pratiquées.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	BM, commune et zone de police
SPOC	BM, commune
Partenaires internes	BM Maintain
Partenaires externes	/
Début	En cours
Echéance	Continu
Statut	En cours
Indicateur	15 écoles par an sur voiries régionales